

Note sur un fragment de **CURSUS** sénatorial relevé à Constantine ⁽¹⁾

Les inscriptions latines découvertes à Constantine nous ont révélé un nombre relativement élevé de Cirtéens qui, au siècle des Antonins, ont fait dans les honneurs de Rome une magnifique carrière.

M. Gsell ⁽²⁾ cite parmi eux: le fameux rhéteur M. Cornelius Fronto ⁽³⁾; Lollius Urbicus, de Tiddis, qui fut préfet de Rome sous Antonin le Pieux ⁽⁴⁾; le jurisconsulte P. Pactumeius Clemens ⁽⁵⁾; P. Iulius Geminius Marcianus ⁽⁶⁾; enfin Q. Antistius Adventus Postumius Aquilinus

(1) Je me fais un devoir de remercier ici mon maître, M. J. Carcopino, qui a bien voulu m'éclairer de ses conseils au cours de mes recherches.

(2) S. GSELL, *Atlas Archéologique de l'Algérie*, 1911, feuille 17 (Constantine) n° 126, p. 13, col. 2.

(3) H. DESSAU, *Prosopographia Imperii Romani*, Berlin, 1898, T. I, n° 1106.

(4) H. DESSAU, *op. cit.*, t. II, n° 240. Le mausolée de la famille des Lollii s'élève encore aujourd'hui à El-Heri, à une quarantaine de kilomètres, à vol d'oiseau, de Constantine. Cf. S. GSELL, *Atlas Arch.* feuille 8 (Philippeville), n° 174; *Monuments Antiques de l'Algérie*, t. II, pages 97 à 99.

(5) H. DESSAU, *op. cit.*, t. III, n° 25.

(6) H. DESSAU, *op. cit.*, t. II, n° 227. Quatre inscriptions se rapportent à ce personnage, deux rédigées en grec et deux en latin : *C. I. L.*, VIII, 7050, 7051, 7052, 7934. La première des inscriptions grecques est encadrée dans le mur extérieur de la Qaçba de Constantine, l'autre a disparu avec la porte antique dite Bâb Djâbiah. Cf. aussi une inscription latine de Bosra (*C. I. L.*, III, 96), et une inscription grecque d'Aphrodisias en Carie qui montre qu'il fut proconsul d'Asie sous l'Empereur Commode. Il était originaire de Cirta : Fronton l'appelle *Marcianus noster* (*Lettres de Fronton et de Marc Aurèle*, édition

et L. Antistius Mundicius Burrus, connus notamment par des inscriptions de Thibilis (Announa).

M. Poulle publie en 1888⁽¹⁾ une quadruple inscription découverte à Thibilis, relatant le vœu de l'affranchi Agathopus à l'adresse de Q. Antistius Adventus Postumius Aquilinus, légat impérial de la Légion II *Adiutrix*, de Novia Crispina, sa femme, de L. Antistius Mundicius Burrus, d'Antonia Prisca, sa mère, de leurs enfants et de leur *familia*. Cette inscription est datée des kalendes de mars et du consulat de Macrinus et de Celsus, soit du 1^{er} mars 164⁽²⁾. Quatre textes relatifs à cette famille ont été découverts à Thibilis depuis la publication du mémoire de M. Poulle⁽³⁾ : trois figurent au *Corpus*⁽⁴⁾ ; le quatrième fut publié, toujours par M. Poulle, en 1893, avec un savant commentaire⁽⁵⁾. Cette dernière inscription fit con-

Cassan, Paris, 1830, t. I. p. 168). Dans son testament, il ordonna le transfert dans sa ville natale des statues qu'on avait élevées en son honneur et des dédicaces dont il avait bénéficié ; c'est ce que rapporte la note latine gravée au-dessous de l'inscription grecque rapportée au *C. I. L.*, VIII, 7052.

(1) A. POULLE, *Inscriptions diverses de la Numidie et de la Mauritanie Sétifienne*, ap. *Recueil des Not. et Mém. de la Société Archéologique du dép. de Constantine*, XXIV, 1886-1887, pages 139-198 : n^{os} 43, 44, 45, 46, pages 160 à 170. Cette inscription figure aujourd'hui au *C. I. L.*, VIII, 18893.

(2) L. Antistius Mundicius Burrus, probablement le frère de l'autre Antistius, reçut en 181 les faisceaux consulaires et épousa sans doute Vibia Aurelia Sabina, fille de Marc Aurèle et sœur de Commode. Cf. S. GSELL, ap. *Mélanges d'Arch. et d'Hist. Ec. de Rome*, XXIV, 1904, page 366, note 2 ; *C. I. L.*, VIII, commentaire du n^o 18893.

(3) On a mis au jour à Thibilis, les vestiges de la maison des Antistii : R. CAGNAT, ap. *Mélanges Nicole*, p. 43 sqq. et planches ; BALLU, *Bulletin du Comité des Trav. Hist.*, 1905, p. 81.

(4) *C. I. L.*, VIII, 18898, 18899, 18906.

(5) A. POULLE, *Nouvelles inscriptions d'Announa (Thibilis)*, ap. *Recueil des Not. et Mém. de la Soc. Arch. de Constantine*, XXVII, 1892, pages 250-276 : n^o 6, pages 261-274. M. Poulle y a restitué la partie manquante de l'intitulé épigraphique. L'inscription a été republiée par Vars, la même année, dans le même recueil (pages 288-304, n^o 43). Cf. *Revue Archéologique*, 1893, p. 396.

naître la plus grande partie du *cursus honorum* de Q. Antistius⁽¹⁾. La voici :

Q. antistio. advento

- 1 Q • F • QVIR POSTVMIO AQUi
- 2 ILINO COS SACERDOTI FETIA
- 3 LI LEG AVG PR PR PROVINC GER
- 4 MANIAE INFERIORIS LEG AVG
- 5 AT PRAETENTVRAM ITALIAE ET
- 6 ALPIVM EXPEDITIONE GERMA
- 7 NICA CVRA OPERVM LOCORVMQ
- 8 PVBLICORVM • LEG AVG PR PR
- 9 PROVINC ARABIAE LEG AVG LEG
- 10 VI FERRATAE ET SECVNDAE AD
- 11 IVTRICIS TRANSLATO IN EAM EX
- 12 PEDITONE PARTHICA QVA DO
- 13 NATVS EST DONIS MILITARIBVS
- 14 CORONIS MVRALI VALLARE AV

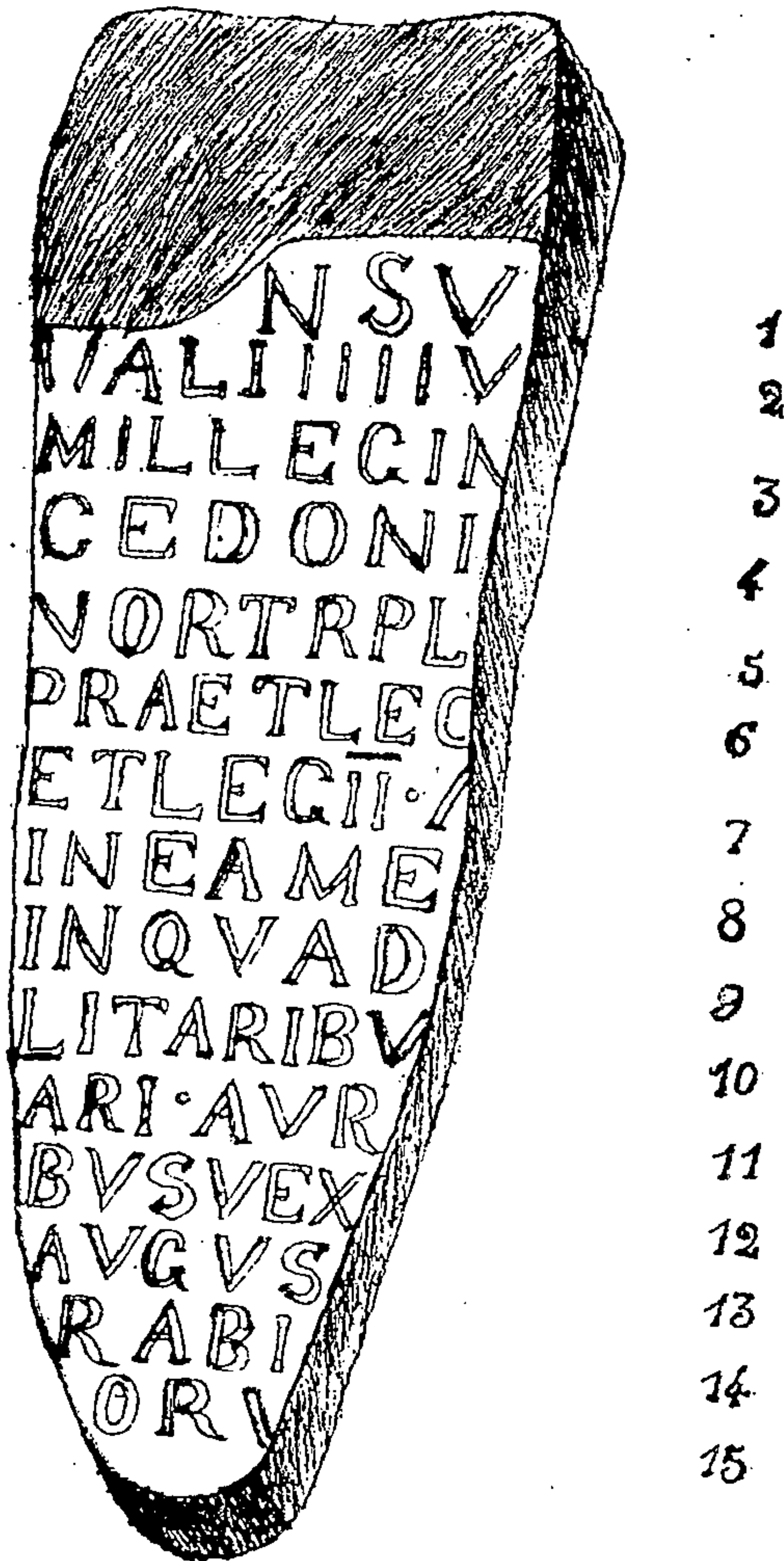
(1) Une inscription de Lanchester *C. I. L.*, VII, 940 prouve que Q. Antistius fut envoyé comme légat impérial de rang prétorien dans la province de Bretagne. Une inscription de Vittenburg, près d'Utrecht, fut gravée pendant sa légation dans la province de Germanie Inférieure (BRAMBACH, *Corpus Inscriptionum Rhenanarum*, n° 55). Il bénéficia enfin d'une dédicace des [optio]nes de la Légion III *Cyrenaïca*, à Bosra, pendant sa légation en Arabie (*C. I. L.*, III, 92). Cf. DESSAU, *Prosop. Imp. Rom.*, t. III, n° 589, page 85, où il est distingué à tort du n° 587 = *C. I. L.*, VII, 940 et du n° 588 = *C. I. L.*, III, 92. Antistius ne figure pas dans les *Fastes des Provinces Africaines* par A. Clément PALLU DE LESSERT (2 vol., Paris, 1896-1901). M. R. LANTIER ne le mentionne pas non plus dans ses *Quelques additions aux fastes de la province romaine de Numidie* (*Recueil de Constantine*, XLV, 1911, pages 1-18).

15 REA HASTIS PVRIS TRIBVS VE
16 XILLIS DVOBVS . PRAETORI LEG
17 PR PR PROVINC AFRICAE TRPLSE
18 VIRO . EQ . R . Q . PR PR PROVINC
19 MACEDONIAE . TRIBVNO MIL
20 LEG I MINERVIAE PF IIII VIR
21 VIARVM CVRANDARUM
22 SEX . MARCIVS MAXIMVS OB IN
23 SIGNEM EIVS IN SE BENIVOLEN
24 TIAM S P P D D

Or, s'il fut honoré à Thibilis, pagus de la cité Cirtéenne, ce qui a permis à M. Gsell de le ranger parmi les sénateurs du II^e siècle originaires de Cirta, il l'a été à Cirta même comme nous croyons aujourd'hui pouvoir le démontrer en lui attribuant un fragment d'inscription constantinois inédit. Il s'agit d'une dalle en calcaire gris découverte le 11 juin 1913 par notre ami, M. Joseph Bosco, correspondant du Ministère de l'Instruction Publique. Elle fut dégagée au cours des travaux de terrassement entrepris dans un immeuble situé à Constantine, rue Perrégaux, n^o 62. Elle fut détruite par malveillance le jour même de la découverte. Brisée de tous côtés, elle était haute de 0^m70, large de 0^m22, et avait une épaisseur maxima de 0^m15. A la partie supérieure une cassure superficielle avait enlevé l'intitulé épigraphique. Elle portait de mauvaises lettres de 0^m03 (ligne 1) et de 0^m02. La hauteur du champ épigraphique était de 0^m54.

La ligne 2 était gravée d'une manière très fruste. Les lettres étaient plus espacées à partir de la ligne 8. A la

ligne 11 un point séparait les deux groupes de lettres:
ARI • AVR .



del. J. L.

Au premier coup d'œil jeté sur ce texte mutilé on s'aperçoit que s'y déroule un *cursus honorum* dans l'ordre

direct⁽¹⁾, énumérant les fonctions successives auxquelles étaient admis les personnages de rang sénatorial.

La mention aux lignes 10, 11 et 12 des *dona militaria* et à la ligne 14 de la gestion du gouvernement d'Arabie nous porta à rapprocher ce fragment de l'inscription publiée par M. Poulle dont nous avons donné plus haut le texte intégral. Dès lors la reconstitution allait de soi⁽²⁾ :

		NOMBRE DES LETTRES A CHAQUE LIGNE	
1	<i>q . antistio advento</i>	16	Les lettres devaient être probablement plus longues et plus larges que dans le reste de l'inscription.
2	<i>q . f . quir . postumio aqui</i>	18	
3	<i>lino coNSVli sacerdoti</i>	20	
4	<i>set IALIIIIVir ciarum curand</i>	26	
5	<i>tribMIL LEG I Minerviae pfq pr pr</i>	27	
6	<i>prov maCEDONiae sevir equitum</i>	27	
7	<i>romaNOR TR PL LEG pr pr provinc af</i>	27	
8	<i>ricae PRAET LEG aug leg vi ferrat</i>	27	
9	<i>ae ET LEG II . Adiutricis transla</i>	26	
10	<i>to INEAM Expeditione parth</i>	23	
11	<i>ica IN QVA Donatus est donis</i>	23	
12	<i>miLITARIBVs coronis murali</i>	24	
13	<i>vallARI . AVRea hastis puris</i>	24	
14	<i>triBVS VEXillis duobus leg</i>	23	
15	<i>at AVGVStorum pr pr provinc</i>	23	
16	<i>aRABiae curator operum</i>	20	
17	<i>locORVmque publicorum</i>	20	
18	<i>leg aug ad praetenturam</i>	20	
19	<i>italiae et alpium expedi</i>	21	
20	<i>tione germanica leg aug</i>	20	
21	<i>pr pr prov germaniae infe</i>	21	
22	<i>rioris leg aug pr pr prov</i>	20	
23	<i>inc britanniae.....</i>	20	

(1) D'après l'usage épigraphique, le consulat et le sacerdoce honorifique ont été mentionnés immédiatement après l'indication des noms, de la filiation et de la tribu. Cf. CAGNAT, *Cours*³, p. 94.

(2) Remarquons en passant que la lecture proposée comme douteuse par M. Poulle à la ligne 17 de son inscription : TR PL (= *tr(ibuno) pl(ebis)*) se trouve justifiée par la présence de ces deux groupes de lettres à la ligne 5 de notre fragment. Par contre, notre ligne 11 dénonce comme probablement fautive la lecture *vallare* au lieu de *vallari* à la ligne 14 du texte publié par M. Poulle.

[Q(uinto) Antistio Advento | Q(uinti) f(ilio) Quir(ina
 tribu) Postumio Aquilino co]nsu[li sacerdoti | fel]iali
 iiii[ir(o) viarum curand(arum) | trib(uno)] mil(itum)
 leg(ionis) I M[inerviae p(iae) f(elicis) q(uaestori) pr(o)
 pr(aetore) | prov(inciae) Ma]cedoni[ae seviro equitum |
 Roma]nor(um) t(ribuno) pl(ebis) leg(ato) [pr(o)pr(aetore)
 provinc(iae) Af]ricae] praet(ori) leg(ato) [Aug(usti)
 leg(ionis) VI Ferratae] et leg(ionis) II A[diutricis
 transla]to] in eam e[xpeditio]ne parth[ica] in qua
 d[onatus est donis | mi]litaribu[s coronis murali | vall]ari
 aur[ea hastis puris | tri]bus vex[illis duobus leg[at(o)]
 Augus]torum pr(o) pr(aetore) provinc(iae) | A]rabi[ae
 curator(i) operum | loc]oru[m]que publicorum | leg(ato)
 Aug(usti) ad praetenturam | Italiae et Alpium expedi
 tione Germanica leg(ato) Aug(usti) | pr(o)pr(aetore)
 prov(inciae) Germaniae infe[r]ioris leg(ato) Aug(usti)
 pr(o)pr(aetore) provinc(iae) Britanniae....]

Quant à la chronologie du *cursus* de Q. Antistius Adventus, notre fragment n'ajoute rien aux données positives que M. Cagnat a su extraire de l'inscription complète publiée par M. Pouille⁽¹⁾. Légal de la *legio II Adjutrix* en 164, légat d'Arabie de juillet 166 à juillet 168, consul suffect dans le second semestre de 168, *curator operum locorumque publicorum* en 169, notre personnage a dû gérer la fonction la plus méritoire qui lui ait été confiée — le commandement *ad praetenturam Italiae et Alpium expeditione Germanica* — vers la fin de 169 ou dès le début de 170, alors que, pour la première fois depuis plusieurs générations, l'Italie fut envahie. Notre inscription étant brisée en bas, il nous est impos-

(1) CAGNAT, *Quelques réflexions sur le Cursus honorum de Q. Antistius Adventus*, dans le *Recueil de Constantine*, 1893-1894, pages 78-84; et *La maison des Antistii*, dans les *Mélanges Nicole*, p. 51 et suiv.

sible de dire si elle a été gravée avant ou après l'expédition de Germanie dont la mention, en tout état de cause, n'aurait pu y figurer qu'après le rappel de curatelle qui la termine aujourd'hui.

Constantine, le 18 janvier 1914.

ÉVARISTE LÉVI-PROVENÇAL.

Professeur au Collège de Médéa.

M. le général Levé, commandant à Aïn-Sefra, a bien voulu offrir à la Société Historique Algérienne une subvention de 100 francs. Le Bureau lui adresse ses plus chaleureux remerciements.
